

Charte du Bureau International Catholique de l'Enfance

Pour chaque enfant, un avenir

« Tout enfant qui naît est un signe que Dieu n'a pas encore désespéré de l'humanité. »

Rabindranath Tagore, poète indien, prix Nobel de littérature en 1913.

Chaque enfant nous dit à sa manière la beauté et les blessures de la vie et nous rappelle ainsi à notre responsabilité. Sa naissance représente une espérance nouvelle pour l'humanité qui lui doit ce qu'elle a de meilleur. C'est pourquoi le BICE engage toutes ses forces pour promouvoir la dignité de tous les enfants et faire appliquer leurs droits fondamentaux, encore trop souvent bafoués.

Croire en l'enfant

Affirmer que l'enfant a des droits

Personne humaine à part entière, l'enfant a des droits fondamentaux inaliénables. Personne en devenir, il est vulnérable et doit être protégé et accompagné. Le BICE l'éveille à sa propre dignité et à ses droits. Il y sensibilise aussi ses parents, ses proches et tous ceux qui interviennent dans son développement, y compris les pouvoirs publics.

Favoriser le « dynamisme de vie » propre à chaque enfant

Quand les droits de l'enfant sont niés par des conditions d'existence iniques, quand ses repères sont compromis, il est possible de l'aider à retrouver la confiance en la vie et l'estime de soi. L'enfant possède en lui d'importantes ressources. Elles se révèlent s'il peut dialoguer, être écouté avec affection et respect, être défendu. Le BICE favorise [cette « résilience »](#) qui permet à l'enfant de se reconstruire.

Veiller au développement de l'enfant dans toutes ses dimensions

L'enfant a besoin d'être protégé, nourri, soigné et instruit. Son bien-être psychologique est aussi essentiel. Son lien avec sa famille et sa communauté doit être préservé. Il a droit à l'insouciance, au rire, au jeu, et aussi à un avenir professionnel. La croissance intégrale de l'enfant et son bonheur demandent encore, quelle que soit sa situation, qu'il puisse réfléchir au sens de sa vie, et qu'on respecte la dimension spirituelle qui est en lui. L'inspiration évangélique du BICE l'incite à ce respect-là.

Mobiliser les compétences pour que tous les enfants vivent dignement

S'engager « sur le terrain » auprès des enfants en difficulté

Dans de nombreux lieux, les droits des enfants sont niés de façon intolérable : exploitation sexuelle et par le travail, situations d'esclavage, abandon à la rue, abus, militarisation forcée, incarcération, traitement inhumain des enfants en situation de handicap... Ces situations entraînent pour les enfants des violences et des souffrances révoltantes.

Pour les combattre sur le terrain – [en Afrique](#), [en Amérique latine](#), [en Asie et au Moyen-Orient](#), [en Europe de l'Est/Caucase](#) – le BICE s'engage avec des partenaires locaux à prévenir

les violences et à promouvoir sans relâche les droits des enfants. La participation des enfants est au centre de son action.

Stimuler la réflexion et la recherche sur l'enfant

Le BICE fait le lien entre l'expérience acquise sur le terrain et la recherche scientifique concernant l'enfance, pour que chacune nourrisse l'autre. Il est un espace de réflexion et de remise en question permanente. Grâce à [ses publications](#), aux formations qu'il propose, il mutualise idées, savoir-faire et bonnes pratiques.

Porter la voix des enfants

Plus que jamais, la défense et la promotion des droits des enfants appellent des réponses concertées au niveau mondial. Le BICE agit avec les enfants auprès de la société civile, des gouvernements et des instances internationales : agences des Nations Unies, Conseil de l'Europe, OIF...

Fédérant les compétences de plusieurs organisations engagées au service des enfants, il a été un des initiateurs de la Convention relative aux droits de l'Enfant. Il veille aujourd'hui avec d'autres ONG à son application et à son évolution.